

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: ECOLO J (AJ)
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: encre  
Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: DUMONT bvba  
Steynstraat 174  
B-2660 Antwerpen  
Belgium  
Tél: +32(0) 827 38 99  
Télécopie: +32(0) 828 24 18  
Courriel: info@bvbadumont.be
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00  
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 \*  
\* STOT un. 3. / SGH07 - H336 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-  
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
2. 2. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel [électrique / de ventilation / d'éclairage / ...] antidéflagrant.  
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 4. Intervention: P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):  
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.  
P370 En cas d'incendie:  
P378 Utiliser du sable, de la terre, une poudre chimique ou de la mousse pour l'extinction.  
P304 EN CAS D'INHALATION:  
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
2. 2. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P235 Tenir au frais.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 2. 3. Information(s) complémentaire(s):

- 
- 
- EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- ????
- P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- Tenir hors de portée des enfants.
- P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
- Lire l'étiquette avant utilisation.

### 2. 4. Dangers principaux:

Le mélange vapeur / air est inflammable.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

### 2. 5. Autres dangers:

aucun

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acétate de n-butyle
- N° Id: 607-025-00-1 - N° CE: 204-658-1 - N° CAS: 123-86-4
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 60 < C <= 70
- SGH (Système Général Harmonisé)
- \* SGH02 \* Liq. infl. 3 - H226
- \* SGH07 \* STOT un. 3. - H336
- Divers :
- Valeurs limites d'exposition
- V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 150 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m³ = 713 - V.M.E ppm = 200 - V.M.E mg/m³ = 950

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4. 1. Description des premiers secours:

#### 4. 1. 1. Conseils généraux:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.  
Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

#### 4. 1. 2. Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.  
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

#### 4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.  
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

#### 4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### 4. 1. 5. Ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

#### 4. 2. 1. Inhalation:

Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

#### 4. 2. 2. Contact avec la peau:

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

#### 4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

#### 4. 2. 4. Ingestion:

Peut provoquer des maux de tête et des vertiges

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Traitement symptomatique

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre, sable, terre
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Nettoyer soigneusement. (avec solvants)
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): non

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acétate de n-butyle :  
V.L.E (ou V.L.C.T) ppm = 150 - V.L.E (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 713 - V.M.E ppm = 200 - V.M.E  
mg/m<sup>3</sup> = 950

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: De par sa présentation en tubes en quantités relativement faibles, l'utilisation dans des conditions habituelles ne nécessite pas de précautions spéciales. Toutefois, il faut s'assurer d'une ventilation suffisante des lieux de travail.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Ne pas inhaler les vapeurs.

8. 2. 2. Protection des mains: gants résistants aux solvants

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 5. Procédure(s) de surveillance recommandée(s): De par sa présentation en tubes en quantités relativement faibles, l'utilisation dans des conditions habituelles ne nécessite pas de précautions spéciales.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.  
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide visqueux

9. 1. 2. Couleur: bleu - blanc - orange - vert - rouge - noir - jaune

9. 1. 3. Odeur: plaisante

9. 1. 4. PH: Non applicable.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: > 120°C

9. 1. 6. Point d'éclair: 32°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Pas d'information disponible.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1

9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: insoluble

9. 2. 2. Liposolubilité: insoluble

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique: solution stable

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	agents oxydants - agents réducteurs
10. 4. Conditions à éviter:	Des produits de décomposition peuvent se dégager pendant des chauffages prolongés à des températures supérieures à 60°C
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. 4. Ingestion:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 3. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissantes du produit.
11. 4. Effet(s) spécifique(s):	La consommation de boissons alcooliques aggrave les effets nocifs.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1210
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	ENCRES D'IMPRIMERIE, inflammables - PRINTING INK, inflammable

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE/ rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14. 3. 2. Groupe d'emballage: III

14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 3

14. 3. 4. Code danger: 30

14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: F1 163 640E

14. 3. 6. Instructions d'emballage: P001 IBC03 LP01 R001

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe: 3

14. 4. 2. Groupe d'emballage: III

14. 4. 3. N° FS: F-E, S-D

14. 4. 4. Etiquette(s) IMDG: 3

14. 4. 5. Instructions d'emballage: P001 LP01 -/- PP1

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3

14. 5. 2. Groupe d'emballage: III

14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 3

14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. 2001 / 58 / CE

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECOLO J (AJ)

Version: 5

Date de révision: 06-11-19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 4. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition: 10/07/1996

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 10/07/1996

16. 5. 3. Date de révision: 06-11-19

16. 5. 4. Version: 5

16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: 2-5-10

16. 6. Réalisé par: Dumont